TAM TAM

PRINTEMPS 2023 / N°31

2023 marque l'interruption de notre mission adoption...

2023 marque un **tournant historique** pour notre association avec l'interruption de la mission adoption.

Le Conseil d'Administration a pris la décision de sortir Agir de son statut d'OAA (Organisme Autorisé pour l'Adoption) à compter du 1er janvier 2023. **Et ce, pour 3 raisons basées sur l'éthique :**

1/ Certains à Paris ou Genève veulent interdire aux OAA de faire de l'aide. Pensent-ils que cela puisse être de la corruption ? C'est l'occasion de rappeler que pour notre association, l'adoption d'enfants étrangers par des parents français ne peut avoir lieu que si aucune solution n'a pu être trouvée dans leur pays pour qu'ils puissent y vivre.

2/ Actuellement en Haïti le pays est dans une situation d'insécurité telle que nous ne pouvons pas prendre le risque que les procédures d'adoption soient menées sans la sérénité et la sécurité nécessaire.

3/ Le travail des OAA doit être un travail « professionnel », ce qui implique pour les intervenants de notre association une formation théorique et pratique grâce à un échange d'expérience. Or, le travail de formation mené par Agir a été interrompu de 2010 à 2015 puis depuis 2019 (en raison de l'insécurité en Haïti qui empêche de nous y rendre). Résultat : la transmission ne peut donc plus se réaliser ni en Haïti ni en France, dans les meilleures conditions.

Notre mission adoption a toujours été menée **dans un cadre très sérieux, très formalisé.** Les conditions ne sont plus réunies pour poursuivre cette mission en répondant à cette exigence.

Mais nous poursuivons nos actions d'aide humanitaire...

(à lire en page suivante...)

On vous attend !

On a hâte de vous voir

Fête annuelle

et assemblée générale

11 Juin

à 11H - suivie du pic-nic

à Rezé

(agglomération de Nantes)

Merci de nous informer de votre présence sur : agirpourlenfant@msn.com

AGIR POUR L'ENFANT - Association loi 1901 - Maison des Associations
2 rue du Clos Neuf - 37300 Joué-Lès-Tours
02 47 53 86 02 - *contact@agirpourlenfant.fr* - www.agirpourlenfant.fr

Nous poursuivons nos actions d'aide humanitaire

Parrainages pour la scolarité des enfants

Le fondement de notre travail repose sur la connaissance des enfants et des structures que l'on aide, notamment **grâce aux parrainages pour la scolarité des enfants**.

Notre dernier voyage en Haïti remonte à février 2020. 3 ans déjà, alors qu'habituellement nous allions sur place au minimum 2 fois par an. Il nous est donc difficile de donner des nouvelles des filleuls aux parrains et marraines, notamment de leurs études. L'année scolaire débutée en décembre est de nouveau bloquée. Faut-il en conséquence arrêter les parrainages ?

C'est à chacun d'entre vous de le décider mais la position prise par notre dernier conseil est de poursuivre en attendant que l'on puisse faire un point.

Nos actions d'aide humanitaire se poursuivent comme à l'école Bon Berger, au Foyer de Sion ou avec la Fondation Ede Timoun Yo...

Continuons ensemble à offrir de beaux lendemains aux enfants en Haïti

Pour conclure, je voulais vous remercier tous de **votre fidélité et de votre confiance** tout au long de cette année.

Grâce à votre mobilisation nous avons pu envoyer l'équivalent de 100 000 euros de matériel et réaliser une action toujours en cours pour **déménager 85 enfants qui n'étaient plus en sécurité** sanitaire, médicale, alimentaire dans leur lieu de vie .

Continuons ensemble à soutenir écoles, cantines, centres de formation ou de soins !

Guy Brault, Président

Des nouvelles de notre 2ème container 2022

Un deuxième container chargé fin octobre a été embarqué le 16 décembre avec essentiellement ce que nous n'avions pu envoyer avec le 1er conteneur réceptionné début juillet.

Après diverses inquiétudes, il est arrivé le 19 janvier. S'en est suivi une longue période d'attente (car une fois encore la violence en Haïti a bloqué l'accès au terminal des conteneurs). Après un dédouanement compliqué, il est **arrivé sur son lieu de déchargement le 2 avril** ... "Tout arrive à qui sait attendre". Cela va finir par être notre devise.

Vos reçus fiscaux 2022

Afin de minimiser les coûts administratifs de l'association, Franck Glotin, notre trésorier, **a envoyé par mail le 9 mars dernier** la majorité des reçus fiscaux des donateurs. Pour ceux qui n'ont **pas d'accès internet**, les reçus ont été envoyés **par voie postale** le 2 mars. Si vous n'avez pas reçu de mail (pensez à vérifier vos indésirables) ou de courrier, **VEUILLEZ APPELER** AU 02 47 53 86 02. Merci pour votre compréhension.

Grâce à vous, en Haïti...

L'école Bon Berger améliore l'accueil des enfants

Une des conséquences de la violence en Haïti, c'est la difficulté à ouvrir les écoles puis à les faire fonctionner. Une des écoles que nous soutenons depuis 2010 a vu affluer les élèves et, une fois de plus, grâce à votre mobilisation deux nouvelles classes ont pu être construites en quelques jours. **C'est ainsi que 270 élèves peuvent être accueillis.**

Bravo aux étudiantes de l'IAE

Les étudiantes de l'IAE de Tours viennent de nous remettre la cagnotte de la tombola organisée en faveur d'Agir pour l'Enfant. Une belle recette de 595€ : bravo à elles ! Elles se sont bien impliquées et investies dans leur projet d'école.

Les enfants du Foyer de Sion sont maintenant en lieu sûr

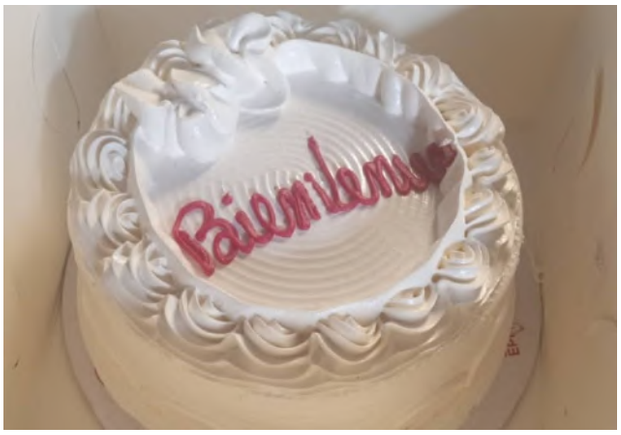

Certains quartiers ne sont plus accessibles. C'est l'une des conséquences de la violence qui s'installe à Port-au-Prince. Cela est le cas pour une des maisons d'enfants avec laquelle nous avons régulièrement travaillé durant ces 20 dernières années. Le personnel ne peut plus circuler d'où une difficulté pour approvisionner la maison, pour soigner les enfants ou les scolariser.

La directrice a donc décidé de déménager dans un autre lieu plus accessible qui a été pris en location. Cela nécessitait de grosses dépenses pour payer la première annuité de loyer, les meubles, etc.

Vous vous êtes mobilisés pour nous aider à trouver 15 000 dollars US.

Merci mille fois à tous pour votre mobilisation, c'est extraordinaire que vous ayez pu réaliser ces collectes en quelques jours.

De plus, une adhérente de Nantes a participé à un concours "HelpToHelp" organisé par son employeur (la BNP) et l'a gagné (2500 euros), et également la finale nationale (5000 euros de plus). Résultat : 7500 euros supplémentaires ont été envoyés en mars !

Malheureusement le déménagement ne peut se faire qu'au compte-goutte, tous les enfants n'ont pu encore rejoindre le nouveau lieu .

Ventes artisanat haïtien au Clos Neuf et ailleurs

Au Clos Neuf, la dernière avait eu lieu en 2019...Covid oblige !
Les 25 et 26 novembre derniers, ce fût donc un vrai plaisir d'avoir l'occasion de revoir les familles, les enfants, les parrains...Ils font leurs emplettes pour les cadeaux de Noël ou font un don...tous participent d'une façon ou d'une autre pour aider les enfants d'Haïti. Nous avons eu peu de nouveaux visiteurs...Contexte actuel oblige ?!

Peu de visiteurs aussi sur les marchés de Noël fin 2022 où Nicolas s'était installé comme l'année dernière pour 4 week-end dans différentes communes des départements 37, 41 et 45. Un peu déçu lui aussi par ses ventes...tout comme les étudiantes de l'IAE qui étaient présentes le 18 décembre sur le marché de Noël de Tours. Eric avait organisé également une vente début décembre sur son lieu de travail mais il n'a pas eu le succès qu'il espérait...

Les bénéfices qu'ils ont récoltés ne sont cependant pas négligeables et nous les remercions tous grandement pour leur investissement.

Témoignage d'une de nos correspondantes "parrainages" en Haïti

*"**Guy mon frère, comment es-tu ?***

Je suis toujours à Port-auPrince. Il n' est pas facile pour moi de rentrer chez moi. Les bandits continuent à opérer, ils rôdent aux alentours du bourg à cause des policiers qui viennent donner leur soutien mais s' ils se retirent c'est le chaos. Les habitants souffriront davantage. Le moment n' est pas favorable jusqu'à présent pour ma famille. Les activités fonctionnent au ralenti on ne peut pas se rendre dans les villes voisines. ***On vit dans une prison, on a peur de tout...*** *Les écoles fonctionnent. J' ai demandé aux professeurs de prendre leur responsabilité durant mon absence. Beaucoup de déperditions.*

Pour les activités personnelles je dois aménager certains endroits vandalisés au magasin, ensuite nettoyer, je l'ai fermé en attendant . Je ne croyais pas que cela m' arriverait, mais puisque c'en est ainsi je cherche à connaître la source avant de prendre l'aventure. ***La vie ne vaut rien, mais rien ne vaut la vie. Il faut la prendre par le bon bout.*** *Je suis contente de lire tes messages merci de penser a nous, porte toi bien. Bisous à tout le monde."*

Formations toutes générations chez EDE TIMOUN YO

Située à l'écart de la grande agitation qui perturbe la vie des haïtiens, la fondation dirigée par Edith a ouvert à proximité de Hinche **un Centre de Formation que nous soutenons** maintenant depuis plusieurs années.

Couture pour les jeunes adultes, Alphabétisation pour les plus âgés avec un nouveau groupe à Thomonde, Musique pour tous les âges, cuisine et cosmétique depuis peu.

L'idée est d'occuper les jeunes tout **en leur apprenant un métier** qui leur permettra de gagner un peu d'argent faute de trouver un emploi, compte tenu de l'activité économique extrêmement faible en Haïti depuis plusieurs années.

Pour que chaque enfant puisse bâtir son projet de vie

Merci de remplir et transmettre ce questionnaire à l'association.
Un reçu fiscal vous sera adressé en mars de l'année suivant votre don.

Ce reçu vous permettra de déduire de vos impôts 66% des sommes versées.

Adhérer à l'association : cotisation annuelle

NOM : ..... PRENOM.....

ADRESSE : .....

.....TEL .....

Mail : .....Recevoir des mails : OUI / NON

35 € pour le 1er membre de la famille (entourez le montant) / déduction fiscale de 66 % de la somme
17 € pour les autres membres de la famille (entourez le montant) / déduction fiscale de 66 % de la somme

---

Faire un don pour soutenir un projet en Haïti

(Sur notre site internet, voir la rubrique "Actions sur place")

Grâce à ce don, l'association mène des actions dans les maisons d'enfants, écoles, cantines...

Montant du versement (déduction fiscale de 66 % de la somme) :
Ponctuel de.....€ OU Mensuel de.....€
Trimestriel de.....€ OU Semestriel de.....€ OU Annuel de..... .€

Mode de règlement :
Prélèvement SEPA (voir au verso). Le prélèvement devra commencer le 5 du mois de :.....
OU Virement **OU** Chèque libellé à l'ordre de "Agir pour l'Enfant"

Vous souhaitez parrainer un enfant en Haïti (30€/mois conseillés)

Grâce à votre parrainage, l'enfant sera scolarisé et nourri correctement.

Montant du versement mensuel : .....€ (déduction fiscale de 66 % de la somme)

Mode de règlement : (entourez la réponse) Virement **OU** Chèque **OU** Prélèvement SEPA (voir au verso)

Un reçu fiscal vous sera adressé pour vous permettre de déduire de vos impôts 66 % des sommes versées

AGIR POUR L'ENFANT - Association loi 1901 - Maison des Associations
2 rue du Clos Neuf - 37300 Joué-Lès-Tours
02 47 53 86 02 - *contact@agirpourlenfant.fr* - www.agirpourlenfant.fr

Pour que chaque enfant puisse bâtir son projet de vie

Merci de remplir et transmettre ce questionnaire à l'association.
Un reçu fiscal vous sera adressé en mars de l'année suivant votre don.

Ce reçu vous permettra de déduire de vos impôts 66% des sommes versées.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA
Référence du mandat :
.....

Créancier
AGIR POUR L'ENFANT
.....

MERCI d'AJOUTER VOTRE RIB / IBAN A VOTRE COURRIER

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez AGIR POUR L'ENFANT à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et..... (nom de votre banque) à débiter votre compte conformément aux instructions de AGIR POUR L'ENFANT.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Vos Nom et Prénom :.....

Votre adresse : .....

Code postal..... VILLE : ..... Pays : .....

Les coordonnées de votre compte:
N° identification international du compte bancaire (IBAN) :
.....

Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank identifier Code)
.....

MERCI d'AJOUTER VOTRE RIB / IBAN A VOTRE COURRIER

Nom du créancier : AGIR POUR L'ENFANT / **Adresse** : 2 rue du Clos Neuf - 37300 JOUE-LES-TOURS
Identifiant du créancier : .....**Pays du créancier** : FR

Type de paiement (choisissez) : Paiement récurrent **OU** Paiement ponctuel
Destination des prélèvements (choisissez) : Parrainage **OU** Don

Montant des prélèvements : (choisissez)..... euros
Périodicité des prélèvements : (choisissez) Mensuelle OU Trimestrielle OU Semestrielle OU Annuelle
Signé à (lieu et date) :.....

SIGNATURES :

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Le prélèvement devra commencer le 5 du mois de :.....
Un reçu fiscal vous sera adressé pour vous permettre de déduire de vos impôts 66 % des sommes versées

AGIR POUR L'ENFANT - Association loi 1901 - Maison des Associations
2 rue du Clos Neuf - 37300 Joué-Lès-Tours
02 47 53 86 02 - *contact@agirpourlenfant.fr* - www.agirpourlenfant.fr